nistie générale de tous les condamnés politiques. Au mois d'octobre 1885, il fut élu au scrutin de 2e tour, député du département de Vaucluse. Il fut de ceux qui, dès le début, soutinrent le plus vivement le général Boulanger. Il témoigna une animosité particulière au successeur de ce dernier, le général Ferron (septembre 1887), et, quand l'ancien ministre de la Guerre se fut posé en prétendant à la présidence de la République, le député de Vaucluse se déclara ouvertement pour lui, se séparant ainsi de la plupart de ses amis de l'extrême gauche. Il fit campagne pour le général dans le département du Nord (avril 1888), devint un des membres du comité exécutif de la Ligue des patriotes (mai 1888), opposa le « parti républicain national » à la République parlementaire, fonda le journal *la Presse* (juin 1888) et se constitua le porte-parole du groupe boulangiste, non seulement à la Chambre, mais aussi dans les départements où le général posait ses multiples candidatures. Lorsque M. Constans, ministre de l'Intérieur, eut ordonné des poursuites contre la Ligue des patriotes, M. Laguerre fut au nombre des inculpés (mars 1889) et condamné à 100 francs d'amende.

LAGUILLERMIE (Auguste-Frédéric), graveur et peintre français, né le 27 mars 1841 à Paris. Il entra en 1860 à l'École des Beaux-Arts, eut simultanément comme maîtres MM. L. Flameng et Bougureau et remporta en 1866 le grand prix de Rome en gravure. Dès 1863, cet artiste avait pris part au Salon et manifesté sa préférence pour l'eau-forte dans laquelle il est parvenu à une réelle maîtrise. On a vu successivement de M. Laguillermie : la répétition du *Joueur de flûte* et de *la Femme de Diomède*, d'après Gustave Boulanger, et *Remords rendus à Voltaire sur le théâtre Français le 20 mars 1778 après la 6e représentation d'Irène*, d'après une gravure de Moreau jeune (1863); *Une jeune Florentine*, d'après Cabanel, et *la Jeune fille au puits*, d'après Hébert (1864); *Un cavalier*, d'après le tableau de Franz Hals de l'ancienne galerie Fourtalès, et *la 11e Gazette des Beaux-Arts* » (1865); *Primavera*, d'après M. Hugues Merle, pour l'« Artiste » (1866); *Portrait*, d'après une peinture d'Antonello de Messine (1867), qui appartient à la chalcographie du Louvre; *le Martyre de Saint-André*, d'après Ribeira, *les Deux Infantes* d'après Velazquez, et le portrait de *Mlle Camille André*, de l'Odéon, peinture (1872); *Fileuse*, peinture, et *Reddition de Breda*, gravure, d'après Velazquez (1873); *Jeune Bretonne vannant du blé noir au bord de la mer*, peinture, et *Fantasia*, d'après Fromentin, gravure (1874); *le Maréchal de Bournonville*, peinture; *Portrait*, d'après Dyckarp (1875), eau-forte; *Ruth et Booz*, d'après M. Bida, et *Mort de Jacob*, d'après le même, eau-forte; *le Roi donne la coupe à Zadig. Zadig voit son nom écrit sur la table, Candide*, aquarelles pour une édition des *Contes de Voltaire*, *le Taureau blanc*, *Gulliver dans l'île de Lilliput*, d'après M. Vibert (1877), gravures; douze gravures originales pour une édition des *Romans* de Voltaire (1878); six gravures pour une édition de *Paul et Virginie* (1879); *l'Etat-major autrichien devant le corps de Marceau*, d'après M. J.-P. Laurens (1880); huit dessins pour l'illustration des *Mémoires de Benvenuto Cellini*, huit gravures pour une illustration du même ouvrage (1881); portrait de *M. Jules Grévy, président de la République*, d'après M. Bonnat; *les Deux Familles*, d'après M. Munkacsy (1882); *la Fête à papa*, d'après M. Munkacsy et *la Fête des grands parents*, d'après M. Bronck (1883); *Un assaut*, aquarelle; *Etude*, d'après Fortuny (1884); portrait de *Mon ami Leys, Par vente, le Massacre de Scio*, d'après Delacroix (1885); portrait de *M. Armand Renaud*, portrait de *Mlle Thouvenot, la Vierge au baiser*, d'après M. Hébert (1888); *Masdora se baignant*, d'après Gainsborough (1887); *Beatrice de Cusance, princesse de Sainte-Croix, femme de Charles IV de Lorraine*, d'après Van Dyck (1888). M. Laguillermie est hors concours depuis le Salon de 1877. Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1882.

* **LAHOU**, rivière et territoire de la Guinée supérieure, sur la côte d'Ivoire, dépendant de la possession française d'Assinie. La rivière Lahou, originaire des monts Kong, se déverse dans la mer par trois bras, en s'épanchant à l'O. en une lagune.

Le territoire de **Lahou** renferme une population de 6.000 Krou ou Kroumen, répartis entre plusieurs villages : Petit Lahou, Grand Lahou, Half Lahou, Jack Lahou, etc. L'huile de palme et la poudre d'or sont les principaux objets d'échange.

LAÏCISER v. act. ou trans. (la-i-si-zé — du lat. *laicus*, laïque). Remplacer un personnel religieux par un personnel laïque : *On veut* LAÏCISER *complètement l'Assistance publique.*

LAÏCISATION s. f. (la-i-si-za-ci-on — rad. *laïciser*). Remplacement d'un personnel religieux par un personnel laïque : LAÏCISATION *des hôpitaux*. LAÏCISATION *des écoles communales. On vient de créer un mot nouveau, peu euphonique, c'est le mot* LAÏCISATION : *quant à la chose, elle a, selon les cas, des avantages qu'on ne saurait nier ; mais encore faudrait-il appliquer sagement cette* LAÏCISATION, *et non en user à tort et à travers.* (Ch. Rivet).

— **Encycl.** V. ENSEIGNEMENT et HÔPITAL.

LAÏCITÉ s. f. (la-i-si-té — rad. *laïque*). Caractère laïque : *La* LAÏCITÉ *de l'enseignement.*

* **LAINCEL** (Louis Etzéar, marquis de Laincel, connu sous le nom de **Louis de**), littérateur français, né à Aix (Bouches-du-Rhône) en 1818. — Il est mort à Suze-la-Rousse (Drôme) en 1882. Il fut longtemps bibliothécaire du palais impérial de Compiègne, ensuite il fut attaché au bureau du catalogue de la Bibliothèque nationale. Outre les ouvrages que nous avons déjà cités, on doit à cet écrivain : *Avignon le Comtat et la principauté d'Orange* (1872, in-18); *la Provence, suite au Voyage humoristique dans le Midi.* (1881, in-16).

* **LAISANT** (Charles-Anne), homme politique français, né à Nantes le 1er novembre 1841. — M. Laisant représenta en 1878 sa proposition de loi tendant à l'établissement du service de trois ans et à la suppression du volontariat, repoussée à la Chambre en 1876 et en 1877. Au mois de janvier 1879, il devint directeur politique du « Petit Parisien », où il défendit les idées de l'extrême gauche. Ayant attaqué dans ce journal le général de Cissey, il fut condamné à 8.000 francs d'amende et 4.000 francs de dommages-intérêts (27 novembre 1880) par le tribunal de la Seine. Réélu à Nantes au scrutin de ballottage du 4 septembre 1881, il siégea à nouveau à l'extrême gauche et s'efforça de faire triompher le principe du service de trois ans. Le 25 juillet 1883, il publia dans la « République radicale », dont il était le directeur, un article violent, intitulé « la Chambre infâme », où il accusait des députés d'avoir reçu des pots-de-vin des compagnies de chemins de fer; cet article donna lieu à un vif incident parlementaire. Elu député de la Seine en octobre 1885, il fut nommé rapporteur de la commission de l'armée, mais il se démit de ces fonctions au cours de la discussion, la Chambre ayant rejeté l'article additionnel de la commission (juillet 1887). M. Laisant se rallia publiquement au boulangisme lorsque le général eut été écarté du ministère de la Guerre par M. Rouvier. Il a publié une brochure de propagande intitulée : *Pourquoi et comment je suis devenu boulangiste*, et devint l'un des membres les plus actifs de la parti républicain national ». Impliqué dans des poursuites après la dissolution de la Ligue des patriotes (mars 1889), il fut condamné à 100 francs d'amende. M. Laisant, qui est un mathématicien de grande valeur, a subi le 29 novembre 1877 les épreuves du doctorat ès sciences ; il avait choisi pour thèses : *les Applications mécaniques du calcul des quaternions* et *Nouveau mode de transformation des courbes et des surfaces*. Il a publié : *Introduction à l'étude des quaternions* (1881); *Théorie et applications des équipollences* (1887); *l'Anarchie bourgeoise* (1887), livre de polémique dirigé contre le parlementarisme.

LAISNÉ (Napoléon), professeur de gymnastique et écrivain français, né à Paris en 1818. Des 1833, étant encore scolaire, M. Laisné coopérait activement à l'œuvre du colonel Amoros, restaurateur de la gymnastique en France. Par ses écrits il fit comprendre l'importance de la gymnastique dans l'éducation physique de l'enfance et en fit pénétrer l'usage dans les hôpitaux, comme un adjuvant puissant du traitement thérapeutique. On ne peut donc que louer l'administration de l'avoir nommé professeur de gymnastique à l'hôpital des Enfants malades et inspecteur de la gymnastique dans les écoles communales de la ville de Paris. Les publications de M. Laisné sont devenues classiques et se trouvent entre les mains de tous les éducateurs sérieux. Parmi les plus importantes nous citerons : *Gymnastique pratique*, précédé d'une préface de Barthélemy-Saint-Hilaire (1850, in-8°); *Gymnastique des demoiselles* (1851, in-8°); *Applications de la gymnastique à la guérison de quelques maladies* (1865, in-8°); *Traité élémentaire de gymnastique classique* (1867, in-4°); *Du massage et des frictions appliqués à la guérison de quelques maladies* (1868, in-8°); *Notions pratiques sur les exercices du corps appliqués aux différents âges* (1873, in-8°); *Dictionnaire de gymnastique* (1882, in-8°); *la Gymnastique à l'école maternelle* (1882, in-8°).

Laissez venir à moi les petits enfants, tableau de M. Uhde qui figura au Salon de 1885. M. Uhde, élève de M. Munkacsy, a fait preuve dans cette toile d'une grande originalité. C'est bien le Christ que le peintre nous fait voir; mais, au lieu de traiter son sujet suivant les habitudes traditionnelles, l'artiste a représenté le Christ assis sur une chaise, au milieu d'une sorte d'école primaire, et appelant à lui les enfants, tandis que le maître d'école adossé à sa fenêtre, et tenant sa grande pipe, regarde paisiblement la scène à laquelle il ne prend aucune part. Bien que la coloration du tableau soit un peu terne, il y a dans les têtes des expressions finement sentiesi, qui donnent un grand charme à cette scène, dont l'allure est toute moderne, malgré l'ancienneté du sujet emprunté à l'Evangile.

** **LAIT** s. m. — **Encycl.** Le lait, comme la plupart des autres liquides organiques, est en voie de mutation continue dès qu'il arrive au contact de l'air, et cela par le fait des ferments qu'il recèle dès l'origine. L'imperfection de nos connaissances a tenu longtemps à l'ignorance de ces fermentations ou à notre impuissance à nous en garantir. Le mémoire de M. E. Duclaux : *Sur le lait* (1882), montrant les résultats que l'on peut obtenir dans l'étude de ce liquide ou de ses dérivés, par les méthodes pastoriennes, a réalisé un important progrès scientifique. Le lait doit être recueilli directement dans des vases stérilisés par la chaleur (115°), bouchés à la ouate ou scellés à la lampe; dans ces conditions, le pis de la vache ou la mamelle convenablement nettoyé avec des solutions antiseptiques, si l'animal n'est pas malade, le lait est absolument pur de tout microbe. Au bout de quelques semaines de repos absolu, le vase contient un liquide divisé en plusieurs couches. Au fond, un dépôt peu abondant de substance solide blanche : c'est du phosphate de chaux tribasique, dont les éléments vus au microscope se présentent comme une poussière dont les grains sont de

la plus grande ténuité (moins de $\frac{1}{2000}$ de millimètre). Au-dessus, le liquide est troublé par un autre dépôt qui reste en suspension continue ; l'épaisseur de cette couche, suivant certaines conditions, varie de 1 à 9 dixièmes de la hauteur totale. Ce dépôt est formé de cassine pure et visible au microscope, comme un très fin précipité granuleux. Une troisième couche est constituée par un liquide transparent, peu opalescent ou même rougeâtre. Ce liquide dite en ce moment ici (septembre 1887) et se prend en masse opaque et porcelainique sous l'influence de la presure ; il renferme de la caséine en solution complète. Il y a donc dans le lait de la caséine dissoute et de la caséine en suspension. Enfin, à la surface est ressemblée la matière crémeuse, parsemée plus ou moins épaisse, et formée de globules de beurre conservant leurs dimensions et demeurant à l'état d'émulsion persistante, bien qu'ils se soudent entièrement entre eux par une membrane d'enveloppe, comme on l'a dit. Les réactions chimiques ne permettent pas de déceler dans le lait normal d'autres substances albuminoïdes que la caséine.

La présure de l'estomac de veau fait subir à la caséine du lait une transformation caractéristique, mais qui dépend, dans une large mesure, de certaines conditions, telles que la présence ou l'absence de sels minéraux dans le liquide, la température, etc. Sous l'influence de la présure, le lait devient moins fluide, puis pâteux, et finit par former une masse blanche, parcheminée, opaque, à arêtes vives. Ensuite, le coagulum perd peu à peu son liquide et se sépare en caséine proprement dite et en sérum ou petit-lait. Ces notions ont une grande importance au point de vue physiologique de la digestion, et-au point de vue pratique de la fabrication des fromages. M. Duclaux a recherché avec soin les meilleures conditions de la caséification du lait par la présure. La température la plus favorable est 41°. A 37° l'action est

plus faible de $\frac{1}{3}$ environ ; mais, comme c'est

là une température naturelle, on l'a prise comme terme commun dans les expériences ; et une présure donnée qui, à 37°, coagule et coagulera dans le même temps une plus grande quantité de lait à 37°. Dans les conditions normales, la coagulation totale se fait en 45 minutes, et une bonne présure peut coaguler jusqu'à 100.000 fois son poids de lait, pourvu qu'on lui donne le temps et la chaleur nécessaires. Ordinairement, les présures qu'on trouve dans le commerce coagulent seulement 10.000 à 20.000 fois leur poids de lait. Mais, à froid, la meilleure présure est tout à fait sans action.

» Certains sels, employés en proportions infinitésimales, accélèrent beaucoup l'action de la présure. Un gramme de chlorure de calcium par litre amène deux fois plus vite la coagulation, et, quand on dépasse cette limite, la coagulation peut devenir instantanée. Le sulfate de magnésie a sur le lait une action complexe ; mais il attaque lui-même la caséine et provoque une coagulation spéciale. L'étude d'un grand nombre de sels a montré à M. Duclaux qu'en général les sels de soude, de potasse et d'ammoniaque n'interviennent que pour rendre la caséine plus difficilement précipitable par la présure. Les terres calcalines, au contraire, surtout la chaux et la magnésie, à doses très petites, activent la coagulabilité.

Les acides coagulent le lait et favorisent, comme les sels, l'action de la présure. Les bases, au contraire, contrarient très nettement cette action. Les sels tels que le carbonate de soude, de potasse, le borate de soude entravent notablement l'action de la

présure ; avec $\frac{1}{1000}$ de carbonate de soude,

le temps de la coagulation est plus que décuplé ; avec $\frac{1}{200}$ au bout d'une heure à 37°,

le lait est transformé en liquide visqueux d'aspect colloïdal qui n'est plus de la caséine. On s'explique donc tout d'abord l'emploi des carbonates et borates de soude, dont l'emploi comme conservateurs est malheureusement de plus en plus répandu dans le commerce et dans l'industrie du lait. Ces substances le conservent à l'état liquide et apparemment

alcaline. Un fait essentiel vient affirmer l'action des microbes : c'est la présence dans les matières intestinales de sels ammoniacaux, d'acides *gras*, de leucine, de tyrosine. Les diastases ne font jamais subir à la caséine des modifications aussi profondes ; ces substances sont donc nécessairement des produits directs de l'action des microbes. Nous retrouvons même dans le canal digestif la destruction des aérobies et des anaérobies. Les auteurs sont tout à fait d'accord sur cette destruction directe et ne donnent pas de dégagements gazeux abondants. Les anaérobies sont, au contraire, les agents des fermentations proprement dites, et, dans le cas où ils agissent sur les albuminoïdes, donnent des gaz formés d'acide carbonique, d'hydrogène et d'hydrogène sulfuré. On reconnaît là la nature des gaz intestinaux produits à peu près exclusivement sous l'action des microbes, et l'on comprend que l'introduction dans l'intestin de microbes pathogènes, de ferments de la putréfaction, provoque des fermentations dont les produits intoxiqueront l'individu.

— *Transmission des maladies par le lait.* On sait, depuis longtemps, que le lait de la mère peut transmettre à l'enfant certaines substances, poisons ou même médicaments absorbés par la mère. Il est démontré aujourd'hui que le lait peut contenir, en outre, presque toutes variétés de microbes pathogènes même lorsque la glande mammaire ne paraît pas malade. De ces microbes, le bacille de la tuberculose est le plus important au point de vue de l'hygiène publique ; nous renvoyons le lecteur à notre article TUBERCULOSE, et nous nous contenterons de consigner ici brièvement de toujours faire bouillir le lait du commerce, lorsqu'il n'a pas une provenance absolument certifiée de veau de lait. N. Ce moyen d'éviter un grand nombre de maladies : diarrhée verte, choléra infantile, fièvre typhoïde, tuberculose. On a même conseillé d'petits autoclaves ou marmites de Papin, permettant d'obtenir un degré de température supérieur à 100°, afin de tuer à coup sûr tous les germes. Ces appareils peuvent être employés dans la plupart des maternités d'Allemagne.

— *Lait bleu.* Dans certaines contrées, le lait devient bleu, et cette transformation apparaît parfois épidémiquement. Un fort degré d'humidité de l'air semble être la circonstance la plus favorable. Fuchs, des 1841, avait attribué ce changement de coloration à un vibrion et démontré la transmissibilité du phénomène. Neelsen et Hueppe ont repris cette étude. Le lait bleu, filtré pour isoler sur plaques, est un bacille long de 2 μ, doué d'un mouvement lent. Les spores se forment dans le lait à la température ordinaire ; elles se montrent à l'extrémité des bacilles, qui ont alors la forme d'une massue. Les plaques de gélatine sur lesquelles on les cultive prennent bientôt la teinte gris d'acier ; les colonies s'y détachent en blanc, ayant au centre un point brun foncé. Les tubes de gélatine et les pommes de terre sur lesquels on les cultive deviennent bientôt bleu foncé. Cette substance bleue est sécrétée par les bacilles, probablement aux dépens de la caséine, tandis que la lactose ne subit pas d'altération. L'alcalinité du lait s'accentue par la saveur amère qu'il prend, mais que son acidité, en oxydant sans doute la matière colorante, lui fait prendre une teinte bleu clair. Le bacille du lait bleu lui-même sont sans action sur les animaux, même quand on les injecte dans les veines.

LAÏ-TCHEOU-FOU ou **LA-TCHEOU**, ville de la Chine, dans la province de Chan-Toung, chef-lieu du département, sur la côte S. du golfe de Pe-Tchi-Li, à 111 kilom. S.-E. de l'embouchure du Hoang-Ho, par 37° 19′ de lat. N. et 117° 30′ de long. E. Dans les environs de cette ville se trouvent de vastes gisements de calcaire cristallin, que la population exploite pour fabriquer des statuettes, etc.

* **LAITERIE** s. f. — **Encycl.** *Ecole de laiterie de Coëtlogon.* Cette école, créée par arrêté du ministre de l'Agriculture en date du 4 février 1886, est établie à Trois-Croix, près de Rennes. Elle forme une dépendance de la ferme-école du département d'Ille-et-Vilaine. Elle reçoit des jeunes filles internes âgées de quatorze ans au moins. L'enseignement pratique comprend les travaux de laiterie, la basse-cour, l'horticulture. L'enseignement théorique comprend : 1° l'élevage de la vache laitière : caractères, soins, alimentation, élevage et engraissement des veaux ; 2° l'hygiène des étables ; 3° la technologie du lait : caves, séchoirs, bâtiments et matériel, fabrication du beurre et du fromage, utilisation des déchets de laiterie ; 4° porcherie et basse-cour : élevage et engraissement ; 5° ménage de la ferme, soins intérieurs, comptabilité de la ferme et spécialement de l'exploitation laitière. La durée des études est de six mois, avec faculté pour les meilleures élèves de rester un an si elles le désirent. Après examen favorable de fin d'études, les élèves reçoivent un certificat d'instruction délivré par le ministre de l'Agriculture. Le prix de la pension est de 250 fr. Huit bourses sont chaque année accordées aux seules. Il y a là deux conditions très favorables à une ingerence nouvelle des infiniments petits, dont les germes sont toujours présents, dans le canal intestinal, en quantité tellement énorme qu'une gouttelette en contient plusieurs milliers. Ces deux conditions sont : la température, qui est de 38° environ, et la réaction du milieu, qui est neutre ou un peu

toujours été un grand embarras pour les usiniers. On en fait des tas dehors ; mais, quoiqu'on les utilise aux alentours pour bâtir des murs légers, les tas ne cessent pas d'augmenter de volume. A Seraing, ils n'occupent pas moins de 250 ares, sur une hauteur qui atteint parfois 30 mètres et plus. Voici un nouveau moyen de les utiliser. Au moment où ils sortent du fourneau on les fait couler dans des fosses en forme de tronc de cône renversé, et ayant soin de les faire pénétrer sous la couche vitreuse superficielle, qui s'est solidifiée dès le début de l'opération. Après le refroidissement, on trouve sous cette couche vitreuse une masse compacte et homogène présentant tous les caractères d'une pierre naturelle, qui a reçu le nom de *porphyre artificiel*, et qu'on peut débiter en moellons et en pavés. On peut aussi, en prenant quelques précautions pendant la solidification, obtenir, par le moulage, des rouleaux pour l'agriculture, des bornes pour les routes, etc.

** **LAJARTE** (Théodore de), compositeur et critique musical français, né à Bordeaux en 1824. — Il a fait représenter depuis 1877 : *le Portrait*, opéra-comique en deux actes (Opéra-Comique, 8 juin 1883); *le Roi de Carreau*, opéra-comique en trois actes (Théâtre des Nouveautés, 8 juin 1883); *les Jumeaux de Bergame*, ballet en un acte (Grand-Opéra, 26 janvier 1886). Il a de plus été chargé de l'organisation de la fête donnée au Palais-Bourbon, le 14 juillet 1879, par Gambetta, où il régla le *Ballet de la Convention*, et il est l'auteur de deux autres ballets représentés à l'Eden-Théâtre lors de la reprise du *Ballet du mouton* (1888). Comme historien et critique musical, il a publié : *Grammaire de la musique* (1879, in-8°), en collaboration avec M. Alex. Bisson ; *Petit Traité de composition musicale* (1881, in-8°), en collaboration avec le même ; *Petite Encyclopédie musicale*, également en collaboration avec M. Alex. Bisson (1881-1883, 2 vol. in-8°); *Curiosités de l'Opéra* (1883, in-12); *Airs à danser du XVIIIe siècle* (1888). Il a été nommé officier de l'Instruction publique en 1881, chevalier de l'ordre de Léopold II pour sa collaboration à la grande œuvre entreprise par le gouvernement belge pour la publication des partitions des musiciens belges (1888).

LAJETCHNIKOFF (Ivan-Ivanovitch), célèbre romancier russe, né à Moscou vers la fin du dernier siècle, mort vers le milieu de celui-ci. Il suivit d'abord la carrière des armes, prit part aux dernières guerres de la coalition contre Napoléon Ier et fit partie des troupes qui entrèrent à Paris. Ce fut en 1820 qu'il débuta dans les lettres par un ouvrage intitulé : *les Mémoires de guerre d'un officier russe*, où l'on remarque un récit saisissant de la mort d'un propriétaire russe, Engelhardt, fusillé par l'ordre de Napoléon. Encouragé par le grand succès qu'eut cet ouvrage et entraîné par la vogue dont jouissaient en ce moment les œuvres de Walter Scott, Lajetchnikoff se lança dans le roman historique, en choisissant ses sujets dans l'histoire de la Russie ; il ne tarda pas à devenir le romancier le plus populaire de son pays. Parmi les romans historiques qu'il publia de 1829 à 1840, les plus remarquables sont : *le Dernier Novice*, épisode de la conquête de la Livonie ; *le Basilic*, *le Mystère du glaive*, où le héros sont sans action sur les animaux, même quand on les injecte dans les veines.

LAÏ-TCHEOU ou **LA-TCHEOU**, ville de la Chine, dans la province de Chan-Toung, chef-lieu du département, sur la côte S. du golfe de Pe-Tchi-Li, à 111 kilom. S.-E. de l'embouchure du Hoang-Ho, par 37° 19′ de lat. N. et 117° 30′ de long. E. Dans les environs de cette ville se trouvent de vastes gisements de calcaire cristallin, que la population exploite pour fabriquer des statuettes, etc.

* **LAITERIE** s. f. — **Encycl.** *Ecole de laiterie de Coëtlogon.* Cette école, créée par arrêté du ministre de l'Agriculture en date du 4 février 1886, est établie à Trois-Croix, près de Rennes. Elle forme une dépendance de la ferme-école du département d'Ille-et-Vilaine. Elle reçoit des jeunes filles internes âgées de quatorze ans au moins. L'enseignement pratique comprend les travaux de laiterie, la basse-cour, l'horticulture. L'enseignement théorique comprend : 1° l'élevage de la vache laitière : caractères, soins, alimentation, élevage et engraissement des veaux ; 2° l'hygiène des étables ; 3° la technologie du lait : caves, séchoirs, bâtiments et matériel, fabrication du beurre et du fromage, utilisation des déchets de laiterie ; 4° porcherie et basse-cour : élevage et engraissement ; 5° ménage de la ferme, soins intérieurs, comptabilité de la ferme et spécialement de l'exploitation laitière. La durée des études est de six mois, avec faculté pour les meilleures élèves de rester un an si elles le désirent. Après examen favorable de fin d'études, les élèves reçoivent un certificat d'instruction délivré par le ministre de l'Agriculture. Le prix de la pension est de 250 fr. Huit bourses sont chaque année accordées aux seules. Il y a là deux conditions très favorables à une ingerence nouvelle des infiniments petits, dont les germes sont toujours présents, dans le canal intestinal, en quantité tellement énorme qu'une gouttelette en contient plusieurs milliers. Ces deux conditions sont : la température, qui est de 38° environ, et la réaction du milieu, qui est neutre ou un peu

* **LAITIER** s. m. — **Encycl.** Techn. Les *laitiers* ou résidus des hauts fourneaux ont

chés d'éléphants les plus considérables de toute l'Indo-Chine. D'après les indigènes, il existe à quelque distance de la ville de vastes gisements de fer, de cuivre et de galène.

Lakmé, opéra-comique en trois actes, paroles de MM. E. Gondinet et Ph. Gille, musique de M. Léo Delibes, représenté au théâtre de l'Opéra-Comique le 14 avril 1883. Le sujet est très dramatique. Un jeune officier anglais, Gérald, a rencontré dans une promenade, la fille d'un brahmane, Lakmé, en est devenu amoureux et s'est fait aimer de la jeune fille. Mais le père de celle-ci a juré de se venger. Il tuera l'inconnu qui a osé pénétrer dans sa demeure et venir conter fleurette à sa fille. Il parcourt le pays avec Lakmé, devenue diseuse de chansons. Elle retrouve alors Gérald, qui se trahit en la voyant. Attiré dans un guet-apens par le vieux brahmane, le jeune homme est poignardé. Sa blessure heureusement n'est pas grave et guérit bientôt grâce aux soins de Lakmé, plus amoureuse que jamais. Au dernier acte, les amants vont s'épouser, lorsqu'un régiment anglais, envoyé pour réprimer une révolte, passe au fond de la forêt. Gérald comprend que son devoir est là-bas, au drapeau et non dans les bras d'une belle prêtresse hindoue ; il court rejoindre ses camarades et Lakmé s'empoisonne.

La partition de M. Delibes contient vingt morceaux. Nous nous bornerons à citer les pages les plus saillantes de cette œuvre, qui a beaucoup de charme et de grâce. Au premier acte : le chœur d'introduction, d'une belle couleur orientale, avec le chant du prêtre Nilakantha et l'invocation de Lakmé : *Blanche Dourga, Pâle Sita* ; un charmant duettino de femmes : *Sous le dôme épais où le blanc jasmin* ; après un quintette un peu sautillant, l'air de Gérald : *Fantaisie aux divins mensonges*, et certains couplets du duo de Lakmé et de Gérald. Une petite marche anglaise avec fifres sert d'entr'acte. Dans le second acte, nous mentionnerons la scène du marché, très animée et brillante comme orchestration; quelques airs du ballet hindou ingénieusement adaptés à notre musique; un air à vocalises : *la Légende du paria*, et un autre grand duo d'amour qui contient de jolies phrases. Le dernier acte est beaucoup plus court, mais intéressant également. Nous citerons : le chœur : *Descendons la pente*; une délicieuse *Berceuse*, dont nous donnons plus bas le principal motif et que Lakmé chante, au 2e acte, près de Gérald endormi; la cantilène de Gérald. Les principaux interprètes de cet ouvrage sont Mmes Isaac, qui en a créé le rôle principal, Mlle Van-Zandt (Lakmé), M. Talazac (Gérald), M. Cobalet (Nilskantha) et M. Barré (Frédéric). Les autres rôles furent joués par MM. Chenevière, Teste, Davoust, Bernard, Mmes Frandin, Rémy, Molé et Pierron. Divertissement-ballet de Mlle Marquet.

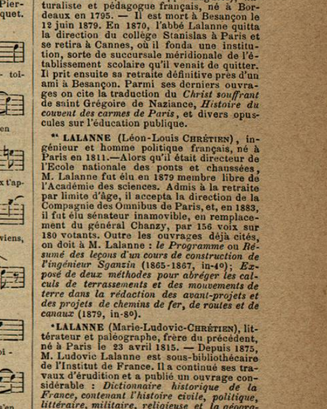

LALAING (Jacques comte de), peintre et sculpteur belge, né à Londres le 4 novembre 1858, de parents belges. Il aborda le Salon de Paris dès 1882 avec un tableau *Courrier intercepté*, et, l'année suivante, il recevait une médaille de 3e classe pour un *Portrait* de très grand caractère et pour une toile remarquable : *Prisonniers de guerre*. Le peintre avait montré enfermés dans un intérieur de cachot, à peine éclairé, cinq jeunes hussards ; deux d'entre eux sommeillent, un autre va s'endormir, un quatrième est affaissé dans l'angle de la porte, tandis qu'un sais à son côté le dernier, l'air accablé, les mains pendantes, froisse une paille entre ses doigts. Le clair-obscur ajoutait encore à l'effet saisissant de la toile qui fut exposée par l'Etat et se trouve aujourd'hui au musée de Lille. Encouragé par le succès, M. de Lalaing exposait en 1884 une œuvre capitale, qui faisait mettre la peinture hors concours, elle portait ce simple titre : *Portrait équestre* (musée de Gand). Un officier de lanciers défile à cheval entre deux rangs de cavaliers que le cadre vient couper. La pose de l'officier, son attitude fière, son air hautain sont heureusement trouvés et rendus avec une réelle maîtrise. La tête nue, découverte, échappe ainsi à la vulgarité de la coiffure. Un moindre succès accueillit les *Lutteurs*, qui parurent au Salon triennal de Bruxelles en 1884 et au Salon de Paris en 1885. C'était la représentation peinte d'un groupe verdâtre, colossal et assurément imposant, qui figure deux cavaliers romains s'exerçant à la lutte. Il ne faut pas s'étonner du sujet du tableau, car M. de Lalaing est à la fois peintre et sculpteur, comme en témoignent une statue de *Cavelier de La Salle*, érigée à Chicago, et un groupe de *Tigres* d'une curieuse ligne générale qui n'est pas sans une certaine sauvagerie de conception. On doit encore à M. de Lalaing : *Chasseur préhistorique*, envoyé par l'artiste à l'Exposition d'Anvers (1885) et appartenant au musée de Bruxelles. M. de Lalaing, qui a obtenu des médailles à Anvers (1882), à Venise (1887), à Berlin (1888), est, depuis 1884, chevalier de l'ordre de Leopold, et, depuis 1889, membre correspondant de l'Académie de Belgique.

* **LA LANDELLE** (Guillaume-Joseph-Gabriel de), littérateur français, né à Montpellier le 5 mars 1812. — Il est mort le 19 janvier 1886. Outre les ouvrages déjà cités de ce fécond écrivain, nous mentionnerons : *les Quarts de jour* (1870-1876, 5 vol. in-18); *le Premier Tour du monde* (1876, in-18); *Deux Croisières* (1877, in-18); *les Grandes Années* (1878, in-18); *Légendes de la mer* (1880, in-12); *Rose Printemps* (1880, in-12); *Alphabet phonétique universel ; nouvelle méthode pratique* (1881, in-12); *la Plus heureuse des femmes* (1881, in-12); *Rouget et Noiraud* (1882, in-12); *la Sentinelle des hommes gens* (1882, in-12); *Aventures et Embuscades* (1883, in-12); *Après le naufrage* (1883, in-12); *Grelots* (le Mobilier anecdotique, Histoire d'une lettre confidentielle (1884, in-12); *Histoires maritimes, Fleur de mistère, les Neveux de Jean Bart, le Château du Taureau* (1883, in-8°).

* **LALANNE** (Jean-Philippe-Auguste), naturaliste et pédagogue français, né à Bordeaux en 1795. — Il est mort à Besançon le 13 juin 1870. En 1870, l'abbé Lalanne quitta la direction du collège Stanislas à Paris et se retira à Cannes, où il fonda une institution, sorte de succursale méridionale de l'établissement scolaire qu'il venait de quitter. Il prit ensuite sa retraite définitive près d'un ami à Besançon. Parmi ses derniers ouvrages on cite la traduction du *Christ souffrant* de saint Grégoire de Naziance, *Histoire du couvent des carmes de Paris*, et divers opuscules sur l'éducation publique.

** **LALANNE** (Léon-Louis Chrétien), ingénieur et homme politique français, né à Paris en 1811. — Alors qu'il était directeur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées ; M. Lalanne fut élu en 1879 membre libre de l'Académie des sciences. Admis à la retraite par limite d'âge, il accepta la direction de la Compagnie des Omnibus de Paris, en 1883, il fut élu sénateur inamovible, en remplacement du général Chanzy, par 156 voix sur 180 votants. Outre les ouvrages déjà cités, on doit à M. Lalanne : *le Programme ou Résumé des leçons d'un cours de construction de l'ingénieur Sganzin* (1865-1867, in-4°); *Exposé de deux méthodes pour abréger les calculs de terrassements et des mouvements de terre dans la rédaction des avant-projets et des projets de chemins de fer, de routes et de canaux* (1879, in-8°).

* **LALANNE** (Marie-Ludovic-Chrétien), littérateur et paléographe, frère du précédent, né à Paris le 23 avril 1815. — Depuis 1875, M. Ludovic Lalanne est sous-bibliothécaire de l'Institut de France. Il a continué ses travaux d'érudition et a publié un ouvrage considérable : *Dictionnaire historique de la France, contenant l'histoire civile, politique, littéraire, militaire, religieuse et la géographie historique* (1872, in-8°). Il a dirigé également les éditions de : *le Livre de fortune, recueil de 200 dessins inédits de Jean Cousin*, publiés d'après le manuscrit original de la bibliothèque de l'Institut (1883, in-4°); *le Journal de voyage du cavalier Bernin en France, manuscrit inédit de M. de Chantelou* (1885, in-8°); *les Derniers jours du Connétable, manuscrit inédit de Claude Fauriel* (1885, in-8°), et les *Œuvres complètes de Brantôme* pour la Société de l'histoire de France.

* **LALANNE** (Jean-Baptiste-Ernest), médecin et homme politique français, né à Coutras en 1827. — Il est mort dans la même ville le 22 avril 1884. Il avait été réélu député dans la 2e circonscription de Libourne, le 21 août 1881.

. **LALANNE** (Maxime-François-Antoine), peintre, dessinateur et graveur français, né à Bordeaux le 27 novembre 1827. — Il est mort à Nogent-sur-Marne le 29 juillet 1886. Depuis 1878, il avait exposé un nombre considérable d'œuvres, surtout de dessins et de gravures, qu'il serait trop long d'énumérer. Comme peintre, on doit à Maxime Lalanne des *Vues du port de Bordeaux* très particulières, du plus haut intérêt. Comme graveur, il a collaboré à la « Gazette des Beaux-Arts », à l'« Art ». Ses illustrations de *la Hollande à vol d'oiseau* (1881), de *la Flandre à vol d'oiseau* (1883), de *Rouen illustré* (1886), qui comportent un ensemble considérable de reproductions de dessins d'après nature, constituent une suite de publications hors de pair. Douze planches à l'eau-forte ornent encore d'une façon très précieuse le livre : *Chez Victor Hugo*, paru en 1864. Les plus importants fusains de Maxime Lalanne ont été reproduits par la pantotypie pour servir de modèles. « Ses eaux-fortes, comme ses dessins au fusain ou au crayon se reconnaissent tous à première vue, dit M. de Curzon, par un effet piquant, très brillant, des lignes heureuses et pittoresques; la facture est extrêmement spirituelle, facile et intéressante, jamais banale ; les motifs les plus compliqués semblent avoir été traités avec aisance, sans nulle fatigue. Lalanne savait exprimer beaucoup avec peu de traits et de travail; cela est très sensible dans ses eaux-fortes, dans celles qui sont les moins poussées; pas une ligne qui n'ait sa signification, pas un trait qui ne soit amusant, spirituel autant que juste. » Maxime Lalanne est encore l'auteur d'un *Traité de la gravure à l'eau-forte* (Paris, 1866, in-8°); d'une étude, *le Fusain* (1869, in-8°), que suivit plus tard un *Cours élémentaire et artistique du fusain et de Pantotypie* (1874, in-f°). On voit de ses œuvres aux musées du Luxembourg, de Bordeaux, d'Orléans, de Troyes, d'Evreux, de Rouen, de Lille. Maître dans l'art du fusain, il a formé un grand nombre d'élèves. Il a été membre du jury du Salon de Paris pendant de longues années, a obtenu des médailles multiples et la croix de la Légion d'honneur en 1878. Il était depuis 1867 membre de l'académie des belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux.

LALAUZE (Adolphe), graveur et peintre français, né à Rive-de-Giers (Loire) le 8 octobre 1838. Fils d'un conservateur des hypothèques, il fut contrôleur de l'enregistrement d'abord à Toulouse, puis à Paris ; dans la première ville, il suivit les cours de l'Ecole des Beaux-Arts ; à Paris, il reçut les conseils de Gaucherel, et en 1874 abandonna définitivement la carrière administrative pour se livrer tout entier à son art. Il aborda le Salon dès 1872 avec *Une heureuse nouvelle*, gravure d'après M. Willems. Depuis, il a exposé une série importante d'eaux-fortes d'après Velazquez, Rembrandt, Van Dyck, Fragonard, Dupré, Corot, Meissonier, etc. Il a également dessiné et gravé un grand nombre de portraits d'écrivains contemporains ou des deux derniers siècles. Mais M. Lalauze a surtout fait preuve d'une originalité incontestable en même temps que d'une grande sûreté d'exécution dans les nombreuses illustrations qu'il a données pour différentes éditions de bibliophiles. Nous citerons entre autres les eaux-fortes destinées aux ouvrages suivants : *Œuvres de Molière, Voyages de Gulliver, Contes de Perrault, Manon Lescaut, Gil Blas* (édition anglaise), *Quinze joies de mariage, les Caquets de l'accouchée, Werther, les Mille et Une nuits, Don Quichotte, le Vicaire de Wakefield, Paul et Virginie, la Physiologie du goût* de Brillat-Savarin, *les Contes fantastiques* d'Hoffmann, *le Diable amoureux* de Cazotte, *le Diable boiteux* de Lesage, etc. On cite encore du même artiste 150 dessins originaux gravés sur bois pour une édition du *Pirate* de Walter Scott. M. Lalauze a obtenu une médaille de 3e classe au Salon de 1876 et une de 2e classe au Salon de 1878.

LALLEMAND (Orphis-Léon), général français, né à Eteignières (Ardennes) le 27 octobre 1817. Sorti de Saint-Cyr en 1837, il passa à l'école d'état-major en 1839. Lieutenant en 1842, capitaine en 1844, il alla en Afrique, où il resta jusqu'en 1854. Chef d'escadron en 1854, il fit la campagne de Crimée, où sa brillante conduite lui valut d'être cité à l'ordre de l'armée le 22 août 1855 et nommé lieutenant-colonel le 19 septembre suivant. De retour en Algérie et attaché à l'état-major du maréchal Randon, il prit une part active à l'expédition de la grande Kabylie en 1857. Colonel en 1860, général de brigade le 27 février 1868, il fut nommé, le 24 octobre 1870, général de division et commandant en chef des forces de terre et de mer de l'Algérie. C'est le général Lallemand qui réprima la formidable insurrection de 1871. Les services éminents qu'il rendit alors lui méritèrent en 1874 la croix de grand officier. De retour en France, il a commandé le 11e corps d'armée à Nantes (1873-1876), le 15e corps à Marseille (1876-1880) et le 1er corps à Lille (1882). Membre du grand conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, il se démit de ses fonctions au mois de janvier 1888, alors qu'un procès scandaleux démontrait combien l'intervention de hauts personnages pour faire obtenir la décoration risquait de déconsidérer une des plus nobles institutions de la France. Maintenu sans limite d'âge, comme ayant exercé en chef un commandement devant l'ennemi, il avait été placé hors cadre et mis en disponibilité le 27 octobre 1887. Le général Lallemand a été élevé à la dignité de grand-croix le 3 février 1880 et la médaille militaire lui a été conférée le 11 juillet 1882.

. **LALO** (Edouard), compositeur français, né vers 1832. M. Lalo, qui ne s'était fait connaître que comme symphoniste, a donné au théâtre deux ouvrages : *Namouna*, ballet, à l'Opéra (1882), que les abonnés et le Jockey-Club refusèrent d'écouter; *le Roi d'Ys*, à l'Opéra-Comique (1888), dont le succès, éclatant dès le premier soir, n'a fait que grandir à chaque représentation. Cette belle partition en trois actes, une des plus remarquables de l'école française moderne, a définitivement consacré la réputation du compositeur auprès du grand public. Dans le genre symphonique, M. Lalo a fait entendre une *Rapsodie norvégienne* (1879), suite d'orchestre d'une merveilleuse facture et qui est entrée au programme des concerts du dimanche et un *Divertissement* (concerts Colonne, 1879). Il a publié également quelques œuvres nouvelles de musique de chambre, plusieurs mélodies. L'Académie des Beaux-Arts lui a décerné en 1888 le prix Monbinne, et il a été nommé officier de la Légion d'honneur le 30 décembre de la même année.

LA LUMIA (Isidoro), publiciste et historien italien, né à Palerme le 1er novembre 1823, mort dans la même ville le 28 août 1879. Reçu avocat, il devint en 1848 secrétaire du comité général, puis du ministère des Affaires étrangères et coopéra à la rédaction du « Journal officiel » du gouvernement provisoire. Lors de la rentrée des Bourbons, il lutta jusqu'au dernier moment dans les rangs d'un bataillon de volontaires, parvint cependant à ne pas être inquiété et rentra paisiblement au barreau de Palerme. Il avait précédemment publié en français, pour son pays natal, un opuscule intéressant : *Mémoire historique sur les droits politiques de la Sicile* (Paris, 1849). Il fit ensuite paraître : *Matteo Palizzi ou les Latins et les Catalans*, étude historique (Palerme, 1859); puis, l'expédition garibaldienne ayant rendu la liberté à la Sicile, il fit partie du comité insurrectionnel et prit la direction de la « Gazetta officiale ». En 1864, il a été nommé directeur des archives de Palerme. Ses autres ouvrages sont : *la Sicile sous l'empereur Charles-Quint* (1862); *Histoire de la Sicile sous Guillaume-le-Bon* (Florence, 1867); *Etudes d'histoire sicilienne* (1870, 2 vol.); *les Romains et les guerres serviles en Sicile* (Turin, 1874); *la Sicile sous Victor-Amédée de Savoie* (1876). Il a de plus donné un grand nombre de monographies historiques à l'« Archivio storico italiano » et à la « Nuova Antologia ».

* **LALUYÉ** (Léopold), auteur dramatique, né à Paris en 1829. — M. Laluyé, sous-chef de bureau au ministère de l'Instruction publique a continué à cultiver l'aimable genre dramatique auquel il est resté fidèle depuis ses débuts. Parmi ses dernières productions on peut citer : *la Robe de Bal*, comédie en un acte (1876, in-8°); *Chassez le naturel...*, comédie (1885, in-18); *Fleurissez-vous, Mesdames !* monologue (1886, in-18); *Ah! le bal !* monologue (1886, in-18); *le Rosier*, comédie (1886, in-18); *les Cadeaux de mon oncle*, comédie (1887, in-18).

** **LA MADELÈNE** (Joseph-Henri de COLLET, baron DE), littérateur français, né à Toulouse en 1825. — Il est mort le 2 octobre 1887, à la Madelène, près de Carpentras, où une maladie incurable le retenait depuis plusieurs années déjà dans une retraite absolue. Ses derniers ouvrages sont : *la Fin du marquisat d'Aurel* (1878, in-12); *l'Idole d'un jour* (1879, in-12); *les Fonds perdus* (1880, in-12); *Eugène Delacroix* (1885, in-8°).

LAMANSKY (Wladimir-Ivanovitch), écrivain russe, né à Saint-Pétersbourg en 1833. Il est professeur de langues slaves à l'université de cette ville depuis 1865. Un des représentants les plus ardents et les plus distingués du parti slavophile en Russie, il a exposé sa théorie du contraste entre le monde gréco-slave et le monde romano-germanique dans *Istoriceskoe izucenic greco-slavjanskago mira* [Recherches historiques sur le monde gréco-slave] (Saint-Pétersbourg, 1871). Il se montre critique pénétrant dans ses études sur *la Serbie et les provinces slaves de l'Autriche méridionale* (1864) et sur *la Vieille littérature tchèque* (1879). On lui doit, en outre, des études sur *les Slaves en Asie-Mineure, en Afrique et en Espagne* (1859); sur *les Chants de la Russie méridionale*, sur *la Langue bulgare*, et la publication de documents sur les Grecs, les Slaves et les Turcs au XVe et au XVIe siècle tirés des archives de Venise, sous le titre français de *Secrets d'Etat de Venise* (Saint-Pétersbourg, 1884).

LA MANTIA (Vito), jurisconsulte et historien italien, né près de Palerme le 7 novembre 1822. On lui doit d'importants travaux sur l'histoire du droit, notamment : *Histoire de la législation civile et criminelle en Sicile : I. Temps primitifs, græco-sicules ; II. Sous la domination des Romains, des Goths, des Byzantins et des Musulmans* (Palerme, 1858-1859, 2 vol. in-8°); *Introduction à l'histoire de la législation civile et criminelle en Sicile, de l'époque des Normands à la période contemporaine* (1862); *Histoire de la législation civile et criminelle en Sicile comparée avec les législations italienne et étrangère* (1868-1874, 8 vol.). L'ensemble considérable de ces travaux offre le tableau complet des progrès de la civilisation en Sicile, au point de vue juridique et des coutumes, depuis l'antiquité et le moyen âge jusqu'aux temps modernes.

* **LAMANTIN** s. m. — L'orthographe LAMANTIN est adoptée par l'Académie qui, jusqu'à la dernière édition (1877), avait préféré LAMENTIN.

. **LAMARQUE** (Jules DE), écrivain français, né à Toulouse en 1828. — Il est mort en 1878. Aux nombreux ouvrages sur le régime pénitentiaire que M. Lamarque a publiés il faut ajouter : *la Réhabilitation des libérés, Manuel du patronage* (1877, in-8°).

LAMARZELLE (Gaston-Louis-Edouard DE), homme politique, né à Vannes le 4 août 1852. Attaché au barreau de Paris depuis 1874, il est professeur de droit international à la Faculté libre de droit de Paris. Porté sur la liste monarchiste du département du Morbihan aux élections de 1885, il a été élu député le sixième sur huit par 60.279 voix sur 95.057 votants. A la Chambre, M. de Lamarzelle siège et vote avec la droite. Il a pris la parole dans plusieurs questions importantes, notamment : le 1er juin 1886, contre une proposition de M. Michelin, tendant à la séparation de l'Eglise et de l'Etat; le 19 octobre 1886, contre la loi organisant l'enseignement primaire; et enfin, en 1888, contre les agissements du conseil municipal de Paris, lors de l'élection du président de la République.

· **LAMAZOU** (Pierre-Henri), prélat français, né à Accous (Basses-Pyrénées) le 8 mai 1828, mort le 9 juillet 1883. Vicaire de la Madeleine, à Paris, pendant la Commune, il montra une grande énergie vis-à-vis du gouvernement insurrectionnel et refusa d'arborer le drapeau rouge sur son église. A la suite de ces faits il fut arrêté comme otage, emprisonné à Mazas avec son curé, M. Deguerry, ensuite transféré à la Grande-Roquette. Il ne dut son salut qu'à la résistance désespérée qu'il fit avec ses compagnons dans une salle haute de la prison et qui donna aux soldats de Versailles le temps d'arriver. Il a lui-même retracé les événements auxquels il a assisté et les incidents de sa captivité, dans un livre intitulé : *la Place Vendôme et la Roquette* (1871, in-12). L'abbé Lamazou fut nommé curé d'Auteuil en 1874. Croyant pouvoir compter sur son caractère conciliant, le gouvernement lui fit offrir en 1881, d'abord l'évêché de Gap qu'il refusa, puis l'évêché de Limoges qu'il accepta. Mais il était à peine installé dans ses fonctions qu'il déclara la guerre au gouvernement qui l'avait choisi, et, dans des lettres pastorales qui firent du bruit à l'époque, il invita son clergé à la résistance aux prescriptions de la loi du 28 mars 1882 sur l'obligation scolaire. Le gouvernement ne lui en tint pas rancune, car, le 3 juillet 1883, il le nomma à l'évêché d'Amiens, en remplacement de M. Guilbert nommé archevêque à Bordeaux. M. Lamazou n'occupa pas ce second siège: il mourut avant son installation.

LAMBARÉNÉ, village d'Afrique, station du Gabon, sur la rive droite de l'Ogôoué, à 250 kilom. de la côte, à l'endroit où le fleuve cesse d'être navigable. Ce poste a été le point de départ des expéditions de M. S. de Brazza dans cette partie de l'Afrique.

LAMBER (Juliette), pseudonyme de Mme Adam.

* **LAMBERT** (Edouard), archéologue français, né à Saint-Lô en 1794. — Il est mort à Bayeux le 23 juillet 1870.

LAMBERT (Aimé), général français, né le 26 juin 1825 à Nancy (Meurthe). Entré, après la révolution de Février 1848, comme garde provisoire dans la garde républicaine, il contracta le 1er juillet dans ce corps un engagement définitif; cité comme s'étant fait remarquer pendant les journées de Juin, où il reçut deux blessures, dont un coup de baïonnette, il fut nommé brigadier le 21 juillet et chevalier de la Légion d'honneur le 26 août suivant. Maréchal des logis le 20 janvier 1849, il devint sous-lieutenant dans la légion étrangère en 1853, lieutenant en 1855, capitaine en 1858; il entra dans la gendarmerie, puis dans la garde de Paris, fut promu chef d'escadron en 1867, lieutenant-colonel en 1870 et colonel en 1872. Il occupa successivement des postes en Corse, à la Martinique, à Paris comme détaché par le ministre de la Marine pendant le siège de 1870, à Bordeaux, à Versailles comme commandant militaire de l'Assemblée nationale ; après la guerre, à Versailles et à Paris comme commandant militaire de la présidence de la République sous M. Thiers et le maréchal de Mac-Mahon. Promu général de brigade le 21 août 1877, il commanda le département de Seine-et-Oise et la place de Paris, puis il alla en Tunisie comme commandant supérieur de la place de Tunis. Général de division le 31 août 1883 et nommé au commandement de la 25e division d'infanterie (13e corps), le général Lambert est président du comité technique de la gendarmerie. Le 28 décembre 1888 il a été promu grand officier de la Légion d'honneur.

LAMBERT (Louis-Eugène), peintre français, né le 24 septembre 1825. Il crayonna d'abord des dessins sur bois, puis reçut les conseils de Delacroix et entra dans l'atelier de Delaroche à l'Ecole des Beaux-Arts. Ses débuts au Salon datent de 1847. Il exposa d'abord des études d'oiseaux, puis il envoya successivement : *Une cuisine*, nature morte, *Etudes d'oiseaux* et *Un lévrier* (1848); *Intérieur*, nature morte, *Oies et Pigeons*, (1849); *Intérieur*, nature morte (1851); *Intérieur d'étable* (1852); *Dans la coulisse* et *Lapins* (1855). En 1857 l'artiste exposait un tableau : *Chat et Perroquet*, qui était très remarqué. A partir de ce moment, il s'adonna tout spécialement à la peinture de la race féline et il acquit dans ce genre une réputation justifiée. « M. Eugène Lambert, dit M. Jules Claretie, s'est fait comme Moncrif et comme Champfleury, l'historiographe des chats. Il les connaît comme personne. Il aime et fait aimer leur nez rose, leurs yeux verdâtres, leur gentillesse, leur grâce, leur séduction qui charmait Richelieu jadis et qui charme la foule aujourd'hui. On n'a pas plus d'esprit ni plus de talent. » Ensuite on vit de cet artiste : *Chat et Pie, Chiens de chasse, Nature morte* (1859); *les Voisins de campagne, le Remède pire que le mal, Un marché de petite ville* (1861); *Un marché* (1863); *l'Abreuvoir* et *Une chasse à courre* (1864); *Un terrier de renards* et *Une horloge qui avance* (1865); *Meute passant une rivière* et *Relais de chasse* (1866); *la Cheminée du garde* et *Une place enviée* (1867); *Un orage qui gronde* et *Vol avec escalade* (1868); *les Maîtres de la Maison* (1869); *Chatte et ses petits* et *l'Antichambre* (1870); *Convoitise et grandeur déchue* (1872); *A Boire* et *le Sommeil interrompu* (1873); *Installation provisoire* et *l'Heure du Repas* (1874); *Jack, Jam Shot, l'Ennemi* et *l'Envoi* (1875); *Pepito, Toc, d'Artagnan* et *En famille* (1876). Membre fondateur de la Société des aquarellistes français, il envoyait à l'Exposition universelle de 1878 une suite d'aquarelles qui faisaient dire à Charles Blanc : « Là, le premier rôle est joué par l'esprit. On ne saurait en avoir plus que n'en a ce peintre ordinaire des races félines... » Depuis, M. Lambert a pris part avec un succès marqué à toutes les expositions de la Société des aquarellistes français et il a exposé plus rarement au Salon où on a vu de lui : un portrait de *Sido, Pendant l'office, En famille* et *En Normandie* (1879) et *Une famille de chats* (1887). Le musée de Nantes possède un tableau de cet artiste : *Coq et Poules.* M. Lambert a obtenu des médailles aux Salons de 1865, 1866, 1870 et un rappel de médaille de 3e classe à l'Exposition universelle de 1878. Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1874. M. Lambert a illustré de dessins et d'eaux-fortes un important ouvrage de M. de Cherville, *Chiens et Chats* (1889, in-8°), publié avec préface de M. Alexandre Dumas fils.

LAMBERT (Léon-Albert), acteur français, né à Rouen le 23 février 1847. Sculpteur à l'âge de dix-huit ans, il restaurait les vieilles basiliques de sa ville natale, lorsque, entraîné par la vocation, il aborda les grands premiers rôles au théâtre des Arts et se fit vivement applaudir dans *le Cid*. Après la guerre, il parcourut la province et joua avec succès *le Lion amoureux, le Roi s'amuse*, et *Charlotte Corday*. Le rôle de Raymond Linday attira sur lui l'attention de Claretie. Il revint à Rouen, en 1872, fut fort bien accueilli dans *Benvenuto Cellini*, dans *l'Article 47* et dans *la Baronne*, puis entra, sur la recommandation de Claretie, à l'Ambigu-Comique, où il créa des rôles dans *la Dépêche* (1873); *Un Lâche, Juliette et Roméo*, d'Arsène Houssaye; *le Borgne*, de Loyau de Lacy; *Jocelyn, la Lettre rouge, les Postillons de Fougerolles*, etc. Après la faillite de Billion, il alla jouer en province avec Mme Agar. En 1875, il créa, aux Menus-Plaisirs, *Jean V d'Armagnac*. Engagé par Castellano au Lyrique-Dramatique, il se montra dans *Stonnwal Jackson*, *des Chevaliers de la Patrie* d'Albert Delpit. Au Troisième Théâtre-Français, il passa indifféremment de la tragédie à la comédie. Il fit ensuite une tournée en province avec Masset, puis, accompagna la troupe de l'Odéon, à Lyon, en 1879. Engagé à l'Odéon, en 1880, il créa Maxime des *Parents d'Alice*, Hippolyte Louvois de *Madame de Maintenon*, Saint-Bris de *Marie Touchet*, et Henri Briel de *l'Institution Sainte-Catherine*. Il suivit, en 1882, à Saint-Pétersbourg, la troupe que forma Coquelin, rentra à l'Odéon, au mois de septembre 1883, dans Renzo Riccardi de *Severo Torelli*, puis alla créer, à la Renaissance, *l'Inflexible* de M. Parodi. Depuis, il n'a plus quitté le Second Théâtre-Français, interprétant successivement Pierre de Bréville d'*Henriette Maréchal* (1885); lord Fingall des *Jacobites*, Pierre Puget du *Modèle* (1886); Lycias des *Fils de Jahel*, la Roseraye de *Michel Pauper*, le président Le Quesnoy de *Numa Roumestan* (1887); Cléomène de *Psyché*, Yamuto de *la Marchande de Sourires* (1888). Les grands rôles qui lui ont valu l'importante situation qu'il a au théâtre, sont : Louis XI, Joad, Alceste, Tartufe, Harpagon, Glocester, Marat, Danville de *l'Ecole des Vieillards* et Rodolphe de *l'Honneur et l'Argent*. M. Albert Lambert possède une grande pureté de diction, une voix chaude et une véritable science de composition. Il a fait représenter plusieurs ouvrages : *Brune et Blonde*, un acte ; *Avec le feu !.. Si jeune !..*, *les Griefs du Cardinal*, *le Petit Portrait*, un acte, en vers; *On demande un gendre*, opérette en un acte ; *Une collaboration*, un acte, en vers, dans lequel il saisit avec vérité la figure du grand Corneille (Odéon, 1888). M. Albert Lambert est encore auteur de nombreuses poésies : *Désir d'une rose, Berceaux-Lauriers, les Fossettes*, etc.

LAMBERT (Albert), acteur français, fils du précédent, né à Rouen le 31 décembre 1865. Doué de grandes dispositions pour le dessin, il entra chez Frantz Jourdain pour y étudier l'architecture, mais il ne put résister longtemps au désir qui le poussait vers le théâtre. Admis au Conservatoire en 1880, il obtint le premier accessit de comédie en 1882, et le premier prix de tragédie en 1883. Il débuta, à l'Odéon, avec beaucoup de succès, le 21 novembre de la même année, par le rôle de Severo Torelli. Il interpréta ensuite Paul d'*Henriette Maréchal*, et Frederi de *l'Arlésienne*. Il aborda Séide de *Mahomet*, Rodrigue et Oreste. Devenu pensionnaire de la Comédie-Française, il fit, le 17 septembre 1885, un heureux début dans *Ruy-Blas ;* mais, réclamé par le volontariat, il ne reparut plus sur la scène que vers le commencement de l'année 1887. Il reprit alors les rôles d'Oreste, d'Hippolyte, de Rodrigue, de Bajazet, joua Nérestan de *Zaïre*, Xipharès de *Mithridate*, d'Aubigny de *Mademoiselle de Belle-Isle*, André de *Denise*, Maurice de Saxe d'*Adrienne Lecouvreur*. Il s'empara, en 1888, du rôle d'Hernani, dont il paraît être l'incarnation poétique. Les qualités qui distinguent M. Albert Lambert fils, sont : une expression douce et profonde, un sentiment poétique très élevé, une voix pénétrante.

. **LAMBERT DE SAINTE-CROIX** (Charles), homme politique français, né en 1827. — Sénateur de l'Aude, il ne se représenta pas aux élections du 25 janvier 1885 pour le renouvellement triennal. Aux élections législatives générales de 1885, il fut président du comité central conservateur et se porta dans deux départements, l'Aude et les Landes. Dans le premier il échoua, mais il fut nommé dans le second par 37.414 voix sur 70.146 votants. Les élections ayant été invalidées dans les Landes, M. Lambert de Sainte-Croix, inscrit sur la liste monarchiste, échoua au scrutin du 14 février 1886, avec 34.199 voix sur 83.873 inscrits. Depuis, il a pris une part active à la campagne des orléanistes en vue des élections de 1889, et dans les communications qu'il a faites aux comités il a toujours parlé comme mandataire du comte de Paris.

LAMBERTE s. f. (lan-bèr-te — nom propre). Astron. Planète télescopique, découverte par Coggia en 1878. V. PLANÈTE.

LAMÉE s. f. (la-mé — nom propre). Astron. Planète télescopique, découverte par Palisa en 1885. V. PLANÈTE.

* **LAMÉ-FLEURY** (Jules-Raymond), officier et littérateur français, né à Orléans le 2 novembre 1797. — Il est mort à Paris le 12 mai 1878.

LAMEIRE (Charles-Joseph), peintre décorateur français, né à Paris en 1832. Elève de M. Denuelle, il obtint en 1857 le premier prix d'architecture. Ses principaux travaux sont, au palais de Justice : la décoration de la grand'chambre (ancienne chambre du Parlement), de la cour de Cassation, de la chambre criminelle et de la galerie de Saint-Louis; au palais du Trocadéro : la grande frise des nations et la décoration ornementale de la salle des fêtes. Il a également exécuté d'importants travaux décoratifs à Saint-Vincent de Paul et aux salles de mariages des mairies du IVe, du XVe et du XIXe arrondissement, ainsi que dans les luxueux hôtels du duc de Camondo, de M. de Mirepoix, etc. En province, il a travaillé à l'ornementation des cathédrales de Quimper, Reims, Châlons, Moustiers, Moulins ; de la grande salle de l'échiquier, à Rouen ; de la grande salle de l'ancien Parlement de Bourgogne, à Dijon; du musée lapidaire, à Niort. On lui doit aussi les mosaïques de la coupole de Notre-Dame de la Garde, à Marseille, et celles du club, à Aix-les-Bains. M. Lameire a été fait chevalier de la Légion d'honneur, à l'occasion de l'Exposition de 1867, où il obtint une première médaille, et a reçu une médaille à l'Exposition de Vienne (Autriche) en 1873. Il est membre de la commission de perfectionnement près la manufacture de Sèvres et de la commission des monuments historiques.

* **LAMI** (Louis-Eugène), peintre français, né à Paris le 12 janvier 1800. — De 1855 à 1878, cet artiste a exposé un grand nombre d'aquarelles parmi lesquels nous citerons : *Marie Stuart retrouvant le corps de Douglas* (1855); *Louis XIV présente son petit-fils aux ambassadeurs d'Espagne, le Souper dans la salle de spectacle du château de Versailles à l'occasion du voyage de S. M. la reine d'Angleterre en France* (1857); *l'Enfant prodigue, le Carnaval de Venise* (1863); *Abdication de Marie Stuart* (Exposition universelle de 1867); *Louis XV et le Régent au grand degré de Trianon* (1868); *Dernier auto-da-fé à Madrid en 1670* (1873); *Knox prêche la Réforme devant la reine Marie Stuart* (1877); *Intérieur d'église* (1878), qui se trouve au musée du Luxembourg; mentionnons encore ses élégantes aquarelles pour l'illustration des œuvres d'*Alfred de Musset*, de *Manon Lescaut*, de *la Chronique du temps de Charles IX*, de *Gil Blas*.

. **LAMORTE** (Jean-Pierre-Henri, homme politique français, né à Die (Drôme) le 7 juin 1823. — Il est mort le 29 avril 1884.

LAMOTTE (Alphonse), graveur français, né au Havre en 1844. Il eut pour maîtres MM. John Outhwaite et Henriquel Dupont. Depuis 1869, cet artiste a envoyé aux Salons annuels un grand nombre d'œuvres qui l'ont classé au rang des graveurs au burin les plus habiles, et dont nous citerons les plus importantes : *Mignon*, d'après Jules Lefebvre (1879); *l'Assomption*, d'après Murillo (1880); *la Source*, d'après Munier (1883); *la Voix céleste*, d'après Hébert et *Souvenirs*, d'après Chaplin (1884); portrait de *Mme Coralie Cahen*, chevalier de la Légion d'honneur, d'après un dessin de l'auteur (1886). Une mention spéciale doit être réservée, à cause de son importance et du talent qu'y a dépensé l'artiste, aux *Etats généraux, séance du 23 juin* 1789, dessin et gravure de l'auteur, d'après Jules Dalou. Cette dernière œuvre a été commandée par l'Etat en vue de l'Exposition universelle de 1889. M. Lamotte a obtenu de nombreuses récompenses : aux Salons de Paris médailles de 3e classe en 1877, de 2e classe en 1880 et de 1re classe en 1883; et médailles d'or aux expositions d'Amsterdam, Melbourne, Barcelone, Londres, Nice, etc.

* **LA MOTTEROUGE** (Joseph-Edouard DE), général français, né en 1802. — Il est mort à Lamballe le 30 janvier 1880. Le général de La Motterouge qui avait été placé dans le cadre de réserve, après sa défaite à Orléans, fut relevé de cette position en 1871 et maintenu dans le cadre d'activité comme ayant commandé en chef devant l'ennemi. Il fit partie du conseil de guerre qui jugea le maréchal Bazaine.

LAMOU, ville de l'Afrique orientale, sur la côte de Zanzibar, dans la partie N.-E. du territoire allemand de Vitou et sur la côte E. de l'île de Lamou, par 2° 16′ de lat. S. et 38° 36″ de long. E. La population de la ville et de l'île est d'environ 5.000 hab. L'île de Lamou est basse, plate et cultivée de cocotiers. Son port étroit est une des escales les plus importantes de la côte. La ville est une des plus considérables parmi celles qui se trouvent sous la domination du sultan de Zanzibar. Elle est bâtie autour d'un grand fort sur une petite éminence et elle est la résidence du gouverneur arabe.

* **LAMPE** s. f. — **Encycl.** Electr. *Lampes électriques.* V. ARC, ÉCLAIRAGE et INCANDESCENCE.

— *Lampe-soleil.* On appelle ainsi une lampe électrique qui tient le milieu entre les lampes à arc et les lampes à incandescence. Elle se compose de deux crayons de charbon assez gros introduits dans un bloc de matière réfractaire et aboutissant dans une cavité à l'intérieur de laquelle éclate l'arc voltaïque.

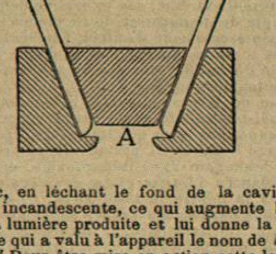

L'arc, en léchant le fond de la cavité, la rend incandescente, ce qui augmente l'éclat de la lumière produite et lui donne la teinte dorée qui a valu à l'appareil le nom de *lampe-soleil.* Pour être mise en action cette lampe a besoin d'être amorcée. Primitivement l'amorçage se faisait à l'aide d'un filament de charbon ou de graphite placé entre les extrémités des deux charbons; il en résultait qu'il fallait démonter la lampe à chaque extinction. On a remédié à cet inconvénient en perçant l'un des gros charbons et en introduisant dans cette cavité un charbon mince qui vient au contact de l'autre. Un solénoïde spécial a pour effet de retirer ce charbon de petit diamètre en amorçant l'arc voltaïque. Si une extinction se produit, le charbon auxiliaire reprend sa première position et rallume de nouveau et automatiquement la lampe. La lampe-soleil se prête à l'éclairage des vastes espaces. Elle présente à peu près les mêmes inconvénients que la bougie Jablochkoff, mais possède une durée plus grande.

LAMPERTICO (Fedele), économiste et homme d'Etat italien, né à Venise en 1833. Reçu docteur en droit à l'université de Padoue en 1855, il publia la même année son premier ouvrage d'économie politique : *la Statistique en Italie antérieurement à Achenwael* (Padoue, in-8°). Un autre volume : *Relation d'un statisticien vénitien* (Venise, 1859), lui valut de la part des tribunaux autrichiens une condamnation pour crime de haute trahison ; il y échappa en s'exilant. Aussitôt après que la campagne de Sadowa eut rendu la liberté à la Vénétie, il rentra dans son pays natal et ses concitoyens l'envoyèrent siéger au Parlement italien. Réélu en 1867, il donna sa démission en 1870 et fut, en 1873, nommé sénateur du royaume. Il est, de plus, président de l'Institut vénitien et de l'Académie de Vicence. Son œuvre principale, comme économiste, est une *Economie des peuples et des Etats* (Milan, 4 vol. in-8°), dont le premier volume, intitulé *Introduction*, contient les généralités de l'économie politique ; le second traite du *Travail ;* le troisième de la *Propriété ;* le quatrième du *Commerce.* C'est un ouvrage de haute portée qui a classé son auteur parmi les écrivains les plus éloquents et les penseurs les plus profonds de l'Italie contemporaine.

. **LAMY** (Etienne-Marie-Victor), homme politique français, né à Cize (Jura) le 2 juin 1843. — Après avoir longtemps voté avec la gauche républicaine, M. Lamy, réélu le 14 octobre 1877, se sépara de ses amis, lors de la discussion du projet de loi sur l'enseignement supérieur présenté par M. Ferry. Il soutint plusieurs amendements qui furent repoussés et vota contre l'article 7 et l'ensemble de la loi. En 1880, il interpella le ministère au sujet des décrets contre les congrégations, et soutint les intérêts de ces dernières. La conduite politique de M. Lamy n'obtint pas l'approbation de ses électeurs. Aux élections du 21 août 1881, il eut une telle minorité au premier tour de scrutin, qu'il se retira de la lutte au scrutin de ballottage. Evidemment, M. Lamy a continué son évolution vers la droite puisqu'on le retouve un peu plus tard (novembre 1881) membre du conseil d'administration du journal « le Gaulois » avec MM. Jules Simon et Bardoux. Depuis, le silence s'est fait autour de lui.

* **LANÇON** (Jean-Baptiste-Romain-Auguste), publiciste et administrateur français, né à la Roque-d'Antheron (Bouches-du-Rhône) le 29 août 1820. — Il est mort à Paris le 4 février 1882. Après le 16 mai 1877, les fonctions de conseiller de préfecture de la Seine, qui lui avaient été enlevées en 1870, lui furent rendues; mais il encourut une nouvelle révocation le 12 janvier 1880. On peut ajouter aux publications déjà citées de cet écrivain : *Lettres électorales* (1869, in-8°) ; *le Régime parlementaire et la centralisation* (1870, in-8°).

LANÇON (Auguste-André), peintre, sculpteur et graveur français, né à Saint-Claude (Jura) le 16 décembre 1836, mort à Paris le 12 avril 1886. Après avoir été apprenti dans une imprimerie lithographique et élève à l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon, il vint à Paris et entra, en 1858, dans l'atelier de Picot; mais il n'y resta pas longtemps, préféra aller au Louvre copier librement les toiles des différents chefs d'école et en réalité n'eut d'autre maître que lui-même. Il exposa : *Un cimetière de moines* (1863) ; *Cuirassier de* 1813 *en vedette* (1868); *Arabe terrassé par une lionne* et *Tigre buvant* (1869). Sans abandonner la peinture des bêtes fauves, où il a trouvé des accents d'une puissance qui rappelle parfois Barye, il devint, à la suite de la guerre, un peintre militaire d'un réel talent. « Dans ses tableaux, dit Théophile Gautier, il rend ce qu'il voit, rien que ce qu'il voit, et, comme un témoin, il raconte les faits en termes brefs et précis. Il y a dans ses toiles une qualité remarquable. Le sujet y est toujours attaqué par la ligne caractéristique. Les détails peuvent manquer ou n'être indiqués que par un trait hâtif, mais l'important y est et l'impression en résulte profonde et certaine. » On vit de lui successivement : *Lion et lionne* (1872); *Lionne et ses petits* et un *Episode de la bataille de Bazeilles, Morts en ligne* (1874); *les Echappés de Sedan* et *Lionne terrassant un nègre* (1875); *Arabe terrassé par une lionne* (1876); *le 5e régiment de cuirassiers à Mouzon, le* 30 *août* 1870 (1877); *Au moment de quitter l'étape* (1878); *les Pauvres au coin de la rue de la Santé en* 1869 et *les Lions, Lionne d'Egypte et Lion de Barbarie*, sculptures (1879); *la Guerre* et *les Lions* (1880); *Lionnes en arrêt* et *Avant la chasse* (1881); *la Tranchée devant le Bourget, janvier* 1871 et *le Dompteur, souvenir de la Foire aux pains d'épice* (1882); *Trappiste gardant les cochons* et *le Lion amoureux* (1883); *le Repas des tigres* et *Après la charge du 5e cuirassiers, Mouzon* 30 *août* 1870 (1884); enfin, en 1885, *Tigre dévorant un chevreuil.* En même temps l'artiste exposait des eaux-fortes originales qui lui valaient en 1876 une médaille de 2e classe. Si sa peinture s'était montrée quelquefois lourde et noire, ses eaux-fortes témoignent toujours avec la même autorité convaincante de la conscience et de l'énergie de son dessin et de sa puissance d'observation. Ses illustrations ou ses recueils de planches, *la Troisième Invasion, la Rue de Londres, les Animaux, les Trappistes*, lui ont créé une réputation méritée de maître aquafortiste. L'œuvre dessiné et gravé d'Auguste Lançon est disséminé dans les journaux illustrés. Parmi les peintres et dessinateurs de l'époque néfaste de la guerre de 1870, Lançon est un de ceux qui ont su rendre avec le plus de vérité les misères sans nombre dont notre malheureux pays fut accablé.

* **LANDE** s. f. — **Encycl.** *Transformation des landes.* La transformation des *landes*, due à l'initiative et la persévérance d'un ingénieur français, M. Chambrelent, prouve qu'il n'est pas besoin de s'expatrier pour trouver des territoires à conquérir. Avant 1850, deux départements contigus, la Gironde et les Landes, comptaient ensemble 291.525 hectares de terres inondées pendant six mois de l'année et d'une sécheresse absolue durant les six autres mois. Non seulement ces terres étaient à peu près improductives, mais encore elles étaient d'une insalubrité extrême, et la rare population qui les habitait dépérissait de fièvre et de misère. En 1850, M. Chambrelent étudia le pays et chercha le moyen de faire cesser son insalubrité et sa stérilité. Il présenta au gouvernement un projet qui fut repoussé comme une utopie. Sans se décourager par cet échec, le jeune ingénieur acheta de ses propres deniers 500 hectares sur lesquels il appliqua son système. Les résultats qu'il obtint furent si éclatants que les esprits les plus prévenus durent se rendre à l'évidence, et, en 1857, une loi en prescrivit l'application à toutes les terres communales. Une somme de 6 millions fut inscrite au budget de 1858 pour assurer la transformation des landes de Gascogne. Mais cette transformation était reconnue si nécessaire par les intéressés, communes et particuliers, que seuls ils en firent les frais et la subvention de l'Etat devint inutile. En 1865, les 291.525 hectares de communaux assainis, plantés, nourrissaient une population dont le nombre augmentait sans cesse. Dès cette époque, les fièvres, qui jusque-là décimaient les habitants, avaient disparu. La vie moyenne, qui de 1853 à 1859 avait été de trente-quatre ans et neuf mois, devint dix ans après, de 1859 à 1869, de trente-huit ans onze mois et dix-neuf jours, soit trente-neuf ans, dépassant ainsi d'une année et demie la moyenne de toute la France. En 1877, la valeur des semis forestiers faits tant pour le compte des communes que par des particuliers, sur des terres jusqu'alors sans revenus d'aucune sorte, s'élevait, d'après les relevés officiels, à plus de 205.000.000. Vingt ans avaient suffi pour créer cette fortune. A la même date, alors que, vingt ans auparavant, on comptait 1.000 décès pour 1.080 naissances, on ne constatait plus que 800 décès pour 1.200 naissances. Combien a-t-il fallu dépenser pour cette transformation qui, au double point de vue de la richesse et de la santé publique, a métamorphosé les landes de Gascogne? moitié moins que la somme prévue par l'Etat dans la loi de 1857 : 5 fr. 55 c. par hectare.

Les landes occupent ensemble une surface de plus de 800.000 hectares et forment un plateau presque horizontal élevé de 100 mètres en moyenne au-dessus du niveau de la mer. Leur sol est composé à la surface d'une couche de 0m40 à 0m50 de sable fin entièrement siliceux. Au-dessous, du sable encore, mais agglutiné par des sucs végétaux et ayant la consistance de la pierre ponce. Ce tuf est ce que, dans le pays, on nomme *alios.* Nulle part on ne trouve de sources; mais partout se rencontre une nappe d'eau souterraine provenant des pluies, malsaine et impropre aux usages domestiques. Par de simples trous creusés à travers *l'alios*, les habitants puisaient immédiatement au-dessous de celui-ci, à la faible profondeur de 1m,20, de l'eau qui, ayant lavé tout le terrain, était jaunâtre et âcre au goût. La première nécessité qui s'imposa, pour arriver à assainir le sol, fut de le drainer. Mais quel procédé employer? Il ne fallait pas songer au drainage par canaux souterrains. La dépense devant en résulter n'étant pas en proportion avec le peu de valeur de la terre et ne répondant pas d'ailleurs à la nature du sol. Heureusement, le plateau entier était en pente, pente faible mais régulière. Un drainage à ciel ouvert, par le moyen de simples fossés profonds de 0m,50 à 0m,60, tout en étant de beaucoup moins onéreux, pouvait avoir le même effet que le drainage souterrain, à la condition toutefois que le plafond en fût parallèle à l'inclinaison du sol. On arriva ainsi à assécher. On adopta la culture forestière; on n'eut pas à s'en repentir, et on chercha l'eau potable à 4 mètres de profondeur au moyen de puits à parois cimentées et imperméables.

Si la culture des bois est la principale ressource des landes de Gascogne transformées, elle n'est pas la seule en usage. Des prairies naturelles nourrissant des troupeaux de vaches d'une race issue de bretons, qui réussissent très bien dans le pays, occupent une partie du sol. L'élevage d'une race de petits chevaux provenant d'étalons arabes, très sobres, faciles à nourrir et durs à la fatigue, commence également à se répandre. Quant à l'agriculture proprement dite, elle y fait aussi des progrès. Chaque famille cultive pour ses besoins le seigle, le maïs, les pommes de terre. On a même fait quelques essais de vigne. Mais les gelées printanières, très fréquentes dans le sud-ouest, ont été jusqu'ici très nuisibles. L'habitant peut aisément se consoler de ces petits mécomptes. Les pins qui poussent sur son terrain sont suffisamment rémunérateurs, et avec eux aucune intempérie n'est à craindre.

Depuis 1865, les landes expédient en Angleterre, pour l'exploitation des mines de charbon, d'immenses quantités de poteaux de 2 mètres de long sur 0m,08 à 0m,09 de